
DESTINATAIRES : Au personnel et aux médecins du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Direction des services professionnels et de l'enseignement médical

DATE : Le 20 avril 2026

OBJET : **Publication de la procédure sur la gestion des appels aux
médecins et apprenants de garde**

À la suite d'événements sentinelles dans la dernière année portant sur les appels aux médecins et apprenants de garde, la DSPEM a fait une refonte complète de cette procédure administrative. La nouvelle procédure est valide pour tous les médecins et apprenants (résidents et externes) de garde dans une des installations du CISSSMO, (hôpital, CHSLD, MDA-MA, etc.)

À partir d'aujourd'hui, la nouvelle procédure remplace la version précédente de celle-ci.

La procédure administrative sur la gestion des appels aux médecins et apprenants de garde (PRO-10371) est maintenant disponible sur l'Intranet, ainsi que sur EspaceMédical pour consultation.

Si vous avez des questions, vous pouvez envoyer un courriel à la DSPEM (dspem.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca). L'agente administrative responsable de la procédure vous répondra.